

Vieilles routes et foires de fourrures

Jacques Rousseau

Volume 5, numéro 1, juin 1999

De Tadoussac à Nekoubau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11362ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, J. (1999). Vieilles routes et foires de fourrures. *Histoire Québec*, 5(1), 18–21.

Vieilles routes et foires de fourrures

PAR JACQUES ROUSSEAU

Cet article a été publié à Montréal, dans la Revue trimestrielle canadienne, en septembre 1933. Son auteur, le réputé botaniste Jacques Rousseau, était aussi un grand humaniste. Ces quelques pages veulent le rappeler à notre souvenir et nous donner l'occasion de lui rendre hommage tout en nous permettant de rafraîchir nos connaissances sur un sujet qui a si profondément marqué l'histoire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le Canada français à ses débuts n'a été qu'une vaste exploitation de fourrures. Jusqu'en 1675, presque trois quarts de siècle après l'arrivée de Champlain, ce trafic des fourrures qu'on appelle la traite des pelleteries donne assez de profits pour payer les dépenses d'entretien de la colonie. Il s'agit d'une simple traite, c'est-à-dire de l'échange, contre des produits apportés par les Européens, des fourrures recueillies dans les vastes forêts du Nord; les Européens ne prenaient aucune part à la chasse, effectuée l'hiver par les Indiens, et leur unique rôle était de trafiquer avec le plus de bénéfice possible des pelleteries apportées de l'intérieur. Il y avait donc des localités où s'effectuait régulièrement chaque année, en été, l'échange des fourrures contre des produits de l'extérieur, et des routes menant des terrains de chasse de l'intérieur à ces localités, routes que les Indiens suivaient à l'aller et au retour de la traite. Nous voudrions esquisser ici l'histoire d'une de ces routes et celle des foyers commerciaux qu'elle desservait. Il s'agit de celle qui aboutissait sur l'estuaire du Saint-Laurent à Tadoussac et qui, par le Saguenay, le lac Saint-Jean et ses affluents pénétrait jusqu'au lac Mistassini, à la base de la grande presqu'île du Labrador.

La route

Posons d'abord un principe: c'est qu'une

pareille route ne pouvait être qu'une voie d'eau. Il est impossible, surtout l'été, de circuler à travers l'immense forêt de l'intérieur et particulièrement d'y transporter des fardeaux. Tout s'y oppose: le relief, avec ses plateaux atteignant 3000 pieds, hérissés de bosses, coupés de vallées profondément encaissées; le sol, avec ses «savanes» marécageuses toutes gorgées d'eau, ses sables meubles, ses argiles fertiles en fondrières, ses roches moutonnées aux pentes glissantes; avant tout la végétation, la forêt dense au sous-bois feutré d'arbustes, l'inextricable fouillis des bois consumés par l'incendie et qu'on appelle les «brûlés». Seul le canot, même léger, permet de se glisser parmi tous ces obstacles et de transporter les provisions, les ballots de fourrures, en même temps que les hommes. Les difficultés restent grandes, parce que toutes les rivières de ce rude pays, héritières du relief façonné par les glaciers, n'ont pas encore eu le temps de régulariser le profil raboteux qui est le propre du façonnement glaciaire, tout en creux et en bosses. Aussi, à des sections où la rivière coule paisible et lente, s'attarde même en lacs, en succèdent d'autres où elle bondit en rapides, faisant écumer ses flots roux sur les rocs, parfois même s'abandonnant en cascades. Là, surtout à la montée et lorsque les eaux sont basses, il faut interrompre la navigation, transporter au-delà de la chute le canot et

les objets. Lorsque le cours d'eau «fait des courants si rapides qu'il est insurmontable à ceux qui le naviguent, il faut mettre pied à terre», écrit en 1651 le Jésuite De Quen, se rendant au lac Saint-Jean. «Et ces endroits s'appellent des portages, d'autant qu'il faut porter sur ses épaules tout le bagage et le navire même pour aller trouver quelque autre fleuve ou pour éviter ces brisants et ces torrents».

Le Saguenay lui-même, qui aboutit à l'estuaire du Saint-Laurent à Tadoussac, est la plus belle voie navigable de pénétration vers l'intérieur qui existe sur la rive gauche du grand fleuve. Ce n'est ni plus ni moins qu'un fjord, identique à ceux de Norvège ou de *British Columbia*, c'est-à-dire une vallée profondément burinée par un glacier et envahie ensuite par la mer. Il a donc des fjords la largeur, qui varie de un à deux milles, les bords escarpés s'élevant d'un jet de 1200 à 1500 pieds au-dessus des eaux, les énormes profondeurs, jamais inférieures à 180 pieds, en atteignant parfois 890.

C'est à Chicoutimi que les difficultés commencent. Inutile en effet de chercher à remonter jusqu'au lac Saint-Jean le cours du Saguenay, se ruant dans les célèbres rapides où l'industrie moderne a récemment installé les grandes usines électriques de la Chute à Caron et de l'île Maligne, quatorze portages en tout, le long d'une distance de 32 milles, le Saguenay étant là «fort inégal dans son lit, tout barré de rochers en quelques endroits, en d'autres tellement resserré qu'il fait des courants si rapides qu'il est insurmontable». Heureusement il existe une autre voie d'eau, plus paisible. Sur la rive droite du Saguenay aboutit, à l'emplacement même de Chicoutimi, un affluent, la rivière Chicoutimi apportant au fleuve les eaux du lac Kénogami. Ce n'est pas un chemin de tout repos: le long de ses 17 milles, on compte sept chutes, donc sept portages. Mais à l'extrémité, le lac Kénogami est un autre fjord, un fjord d'eau douce, creusé lui aussi par les glaciers, 19 milles de longueur d'eaux profondes, calmes, tirant droit à l'ouest, une voie idéale. A son extrémité occidentale, une vallée aujourd'hui sèche et par où le trop-plein du Kénogami s'écoulait jadis vers

le lac Saint-Jean constitue le plus aisé des portages; au delà, par de petits lacs et un gros ruisseau régulier, au prix de deux petites chutes, on atteint enfin la Belle Rivière et par là le lac Saint-Jean. De Tadoussac à ce lac, les Sauvages employaient cinq jours à monter, dit le Père Druillettes, et deux seulement à descendre, par cette voie plus longue que celle du haut Saguenay, mais «un petit peu plus douce, ou pour mieux dire un peu moins rude; car à parler sagement ces chemins ne semblent pas faits pour les hommes, tant ils sont affreux».

La traversée du lac Saint-Jean, effectuée d'ailleurs en suivant d'assez près la rive sud, est un vrai répit le long de cette route harassante. «Ce lac est d'un bel aspect, dit le Père Dablon... il étend doucement ses eaux sur un beau sable qui le termine tout en rond, tirant un peu sur l'ovale. Il paraît comme couronné d'une belle forêt, qui met ses rivages à l'ombre, et de quelque côté qu'on le regarde, il fait comme une scène verdoyante, et comme un beau théâtre naturel de vingt lieues de tour». Cependant l'humeur du lac est capricieuse. Comme il est sans profondeur au droit des rives, le moindre vent y provoque une houle dangereuse, et les naufrages y ont été fréquents. Une foule de grandes rivières aboutissent au lac, mais tandis que la Péribonca et la Mistassini descendent droit du nord-est et du nord, et s'écartent ainsi de la direction de la Baie d'Hudson, seule la

Choumouchouane, qui vient du nord-ouest, est propre à fournir la voie de pénétration vers le grand lac Mistassini et ce que l'on appelait au XVII^e siècle la mer du Nord.

Du lac, les canots s'engagent donc dans le large estuaire de la Choumouchouane, «belle, large et entrecoupée d'îles et de prairies», écrit en 1660 le premier missionnaire qui s'y soit aventuré: «elle coule doucement et nous porte à notre aise l'espace de trois lieues et plus». Mais au-delà ce n'est plus qu'une succession de portages «assez rudes» coupés çà et là par des biefs d'eaux calmes. «Cette alternative, dit le Père, a quelque chose de charmant, quand après de grands combats qu'on a rendus contre des bouillons importuns on navigue sur une eau paisible, mêlée néanmoins de nos sueurs que la chaleur du temps et le travail des avirons tirent de tout notre corps». De la Choumouchouane, on passe à son affluent de droite, la Chigoubich; longues journées où «on fait toujours ou le métier de marinier ou celui de crocheteur»; puis par un dédale de lacs et de ruisseaux, on atteint enfin Nekoubau, sur la ligne de partage d'où les eaux s'écoulaient les unes vers le lac Saint-Jean, les autres par le Saint-Maurice vers le Saint-Laurent, d'autres enfin vers le lac Mistassini et la baie d'Hudson. L'on est là sur un grand plateau de 1300 pieds d'altitude moyenne, où les lacs foisonnent, où les chutes sont insignifiantes; le chemin jusqu'au

lac Mistassini est désormais plus facile. Il fallait, au dire du Père Druillettes, 10 jours pour y monter du lac Saint-Jean, et cinq jours pour en descendre à la baie d'Hudson; cependant les Indiens avaient dit à Champlain que de la mer du Nord à Tadoussac il peut y avoir 40 à 50 journées, «à cause de la difficulté des chemins, rivières et pays qui est fort montueux». Peut-être voulaient-ils simplement le détourner d'y aller.

Le long d'une si longue route, qui couvrait au moins 250 milles, il ne pouvait manquer de se constituer des étapes, où les Indiens se reposaient, se rencontraient, et parfois, se ravitaillaient par la chasse. La première en montant de Tadoussac était évidemment Chicoutimi, «remarquable, dit le Père Dablon, pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages». La deuxième était, au bord du lac Saint-Jean, la baie très bien fermée, protégée de la houle, que forme, à son confluent avec la nappe d'eau, la rivière Metabetchouan. Enfin en haut des rapides de la Choumouchouane et de la Chigoubich, Nekoubau, sur le plateau, là où le relief s'apaise et où les directions se croisent, était un autre point d'arrêt et de répit. Là se sont organisés de curieux centres d'échange; là seront plus tard les postes de traite. Ces étapes sont les nœuds vitaux du trafic que nous allons maintenant étudier.



D'après Canot de voyageurs (Archives publiques du Canada)

Le trafic avant le XVII^e siècle

Il est à peine besoin de souligner les difficultés que présente l'étude de ce trafic d'avant l'arrivée des Blancs, puisque seuls ceux-ci nous ont laissé des documents à ce sujet. Pourtant il n'est pas impossible de grouper quelques faits.

Et d'abord, le trafic des pelleteries existait avant l'arrivée des Européens, effectué entre les populations nomades du Nord, Algonquins et Montagnais, entièrement voués à la chasse, et les tribus déjà sédentaires du Sud, les Hurons des bords du Saint-Laurent, les Micmacs de Gaspésie, les Etchemins et Abénaquis du Nouveau-Brunswick et du Maine. Plusieurs indices nous permettent de croire à l'existence de ce commerce purement indigène. Le premier est que les Blancs s'y sont purement et simplement adaptés, ce qui prouve qu'il était en plein fonctionnement avant leur arrivée. Lorsque Cartier débarque à Gaspé en 1534, ce sont des fourrures que les indigènes échangent aussitôt contre «des couteaux et autres ferrements» que leur cède l'équipage, et de même en 1535 sur l'emplacement de Québec. Nous avons d'autre part des témoignages directs des voyages effectués par les indigènes vers les marchés de fourrures. Les deux Sauvages que Cartier a pris sur ses navires à Gaspé connaissent le Saguenay et le lui décrivent. Champlain en 1604 note que les indigènes de l'Acadie ont l'habitude de se rendre à Tadoussac, en remontant le fleuve St. John, «et ils ne passent que peu de terre pour y parvenir» ce qui signifie que par le lac Témiscouata et la rivière Verte ils arrivent à l'Île-Verte, en face de Tadoussac sur le Saint-Laurent. Lorsque plus tard on installe sur l'île d'Orléans, près de Québec, un groupe de Hurons qu'on veut soustraire aux attaques des Iroquois, le premier trafic que fait cette petite colonie est d'aller à Tadoussac échanger le maïs qu'ils ont récolté contre des fourrures, ce qui témoigne de vieilles habitudes. M. J.-E. Roy, dans son intéressant livre sur Tadoussac, souligne avec force ces échanges indigènes. «Là se faisait la traite des plus belles pelleteries du Canada... On troquait des flèches pour des peaux de castors ou de loutres. À tous, les Hurons apportaient les farines, le blé

d'Inde et le pétun (tabac) qu'ils échangeaient pour des peaux d'original». Il nous semble qu'à ces articles il faudrait joindre la peau et la graisse des phoques, fort activement pourchassés le long de l'estuaire.

Ainsi il existait avant la venue des Blancs un trafic régulier, fondé sur l'échange des produits de la chasse contre ceux de l'agriculture ou certains articles industriels, et il n'y a aucune raison de douter que ces échanges ne se soient effectués depuis une haute antiquité, depuis qu'il s'est opéré une sélection entre les populations de type nomade installées dans les forêts du Nord et celles du Sud se livrant déjà à l'agriculture. Ce trafic était purement saisonnier. Il ne pouvait avoir lieu que l'été, saison où la chasse aux fourrures est suspendue et où les rivières libres de glaces s'ouvrent au passage des canots. Il ressort donc exactement au type qu'on appelle *foire*, c'est-à-dire une réunion temporaire d'échanges. Ces foires semblent s'être tenues principalement sur les bords du Saint-Laurent, grande ligne de communication où les peuples errants du Nord venaient rencontrer les sédentaires du Sud. Il se pourrait que les groupements d'Indiens que Cartier décrit comme de gros villages, sur l'emplacement de Québec et de Montréal, se soient en partie au moins constitués sous l'influence de ce genre de commerce. Mais nous verrons que d'autres foires se tenaient plus au Nord, en pleine sauvagerie.

Si nous pouvons ainsi tenir pour assuré que le trafic des fourrures par des foires était effectué par les Indiens bien avant l'arrivée des Européens, il n'est pas moins sûr que la venue des Blancs, clients beaucoup plus pressés, a considérablement développé ce négoce. Très prisées en Europe, où la mode favorisait furieusement leur emploi, les fourrures étaient pour les trafiquants blancs un magnifique article de commerce, qu'on pouvait traiter, surtout au début, contre des produits fabriqués de faible valeur mais dont les Sauvages se montraient friands: les objets métalliques et en particulier les pointes de flèche en fer, des haches, des tranchets à fendre la glace, enfin des produits alimentaires. Ce commerce s'organisa spontanément tout au long du XVII^e siècle. Les marins basques,

rochelais, bretons et normands qui fréquentaient les eaux du Saint-Laurent bien avant l'arrivée de Cartier n'ont pas dû tarder à ajouter à la capture des morues et des baleines la traite des pelleteries, beaucoup plus fructueuse. S'il est jusqu'ici impossible de suivre l'évolution de cette nouvelle forme du trafic des fourrures, du moins pouvons-nous décrire les modalités qu'il avait prises à la fin du XVI^e siècle, grâce aux récits des Français qui s'installent définitivement au début du XVII^e.

Tout d'abord Tadoussac

... le vieux rendez-vous des peuples descendant du Nord-Ouest et de ceux qui montent du Sud-Est et du Sud-Ouest, est vraiment devenu une grande foire. Champlain, en juin 1603, y voit réunis 1000 Indiens, apportant, dira le Père Lallemand en 1626, «des peaux d'original, loup-cervier, renard, loutre, martre, blaireau, rat musqué, et principalement de castors, qui est le plus grand de leur gain. Pour une année, on m'a dit qu'ils (les Blancs) en avaient remporté jusqu'à 22,000 peaux». De leur côté, les Européens affluent. «Un des anciens (des indigènes) m'a dit qu'il a vu jusque vingt navires dans le port de Tadoussac»; aux objets de fer ils ont ajouté comme éléments de trafic des manteaux, couvertures, bonnets de nuit, chapeaux, chemises, draps; au blé d'Inde, des pois, pruneaux, raisins, gallettes, biscuits et bien entendu le tabac; puis des chaudières, des épées, des alènes. Nul doute que l'eau de vie, l'article le plus estimé des Sauvages, n'ait fait déjà son apparition. Un trafic qui rapporte de très beaux bénéfices entraîne forcément des compétitions. On lutte à qui abordera le premier à Tadoussac, et on n'hésite pas à se battre pour s'assurer la place; en 1608 il y a bataille à Tadoussac entre Pontgravé, qui a reçu du roi le privilège de la traite, et les contrebandiers basques. Les indigènes disent au Père Le Jeune en 1634 que le castor «est l'animal bien aimé des Français, des Anglais et des Basques, en un mot des Européens... Mon hôte se moquait de nos Européens qui se passionnent pour la peau de cet animal et qui se battent à qui donnera le plus à ces barbares pour en avoir». Et cependant Tadoussac, théâtre de ces

transactions actives et passionnées, restait un simple champ de foire, complètement vide pendant l'hiver, dès que les Indiens l'avaient quitté avec leurs tentes pour retourner vers les champs de chasse de l'intérieur.

Suivons-les dans cette direction et nous allons voir que de curieuses différenciations existent dans le trafic des fourrures; il est plus complexe qu'il ne paraît. Champlain, si exact en ses propos, nous montre en effet clairement qu'il existe des intermédiaires entre les vrais chasseurs et les acheteurs européens. Dès 1603 il indique qu'au bord des rivières qui descendent au lac Saint-Jean, donc la Choumouchouane et ses affluents, «il y a quantité de cabanes où il vient d'autres nations du côté du Nord, troquer avec les Montagnais (de Tadoussac) des peaux de castor et martre, contre les marchandises que donnent les vaisseaux français aux dits Montagnais». En 1608, il est plus explicite encore. «Au bout du lac (Saint-Jean) il y a des peuples qui vivent errants, qui ne vivent que de la chasse, et est le lieu où nos Sauvages (de Tadoussac) vont porter leurs marchandises que nous leur donnons pour traiter les fourrures qu'ils ont, ... et puis nous les apportent à nos vaisseaux». Il y a donc, à côté des peuples totalement chasseurs, des tribus qui sont avant tout commerçantes, et qui servent d'intermédiaires entre les chasseurs du Nord et la foire de Tadoussac; il est possible que ces trafiquants se soient eux mêmes livrés à la chasse pour leur propre compte, mais il est probable que leur principal bénéfice venait de l'honnête courtage qu'ils prélevaient sur l'opération. Le cas n'est pas particulier au Saguenay. En 1609 et 1618, Champlain décrit une foire de fourrures organisée à Trois-Rivières, au débouché du Saint-Maurice sur le fleuve Saint-Laurent, et «les Sauvages disent qu'au bout d'icelle rivière il y a des peuples qui sont grands chasseurs, n'ayant de demeure arrêtée». Ces peuples nomades du Nord, qui sont les vrais fournisseurs des fourrures, errent jusqu'à la baie d'Hudson: «ces peuples septentrionaux disent aux nôtres (nos Sauvages de Tadoussac) qu'ils voient la mer salée... en moins de six journées».

Nekoubau est un lieu célèbre

Puisqu'il y a un relais entre les vrais producteurs et le lieu où les Européens viennent traiter, ce relais ne peut être qu'une autre foire, purement indigène, et dont les Indiens écartent jalousement tous les Européens. «Les Sauvages, dit Champlain, n'ont pas voulu que j'allasse avec eux, ni aucun de nos gens»; plus tard ils feront tout pour empêcher les Pères Druillettes et Dablon d'y parvenir, en les effrayant par le récit des difficultés du chemin. Cette foire existait bien en effet à «ces cabanes où il vient d'autres nations du côté du Nord», et les Jésuites ont fini par s'y glisser. «Tout l'hiver dernier», dit le Père LeJeune (1660) «un capitaine (indien) du lac Nipissing nous entretint de ces peuples (de la baie d'Hudson) et surtout d'une foire générale qui s'y devait tenir l'été suivant, à laquelle nos Sauvages de Québec et de Tadoussac étaient invités». C'est là que les Pères Druillettes et Dablon parviennent à se rendre en juillet 1661. Dès la basse Choumouchouane, ils rencontrent en effet des Indiens venus de Québec. La route des fourrures les mène à Nekoubau; c'est là que se fait le négoce. «Nekoubau est un lieu célèbre à cause d'une foire qui s'y tient tous les ans à laquelle tous les Sauvages d'alentour se rendent pour leur petit commerce... Nous y avons vu des peuples de huit ou dix nations». Et parmi eux, les Sauvages de Trois-Rivières, qui «allaient à Nekoubau aussi bien que nous». On reconnaît là les qualités commerciales de Nekoubau, où convergent les routes du Saguenay, du Saint-Maurice, ainsi que du lac Mistassini et de la baie d'Hudson.

Ainsi, au témoignage de Champlain, on constate qu'à la fin du XVI^e siècle il y avait aux deux extrémités de la route des fourrures qui montait du Saguenay, deux foires, spécialisées dans des opérations différentes. En haut, à Nekoubau, une foire où viennent se concentrer les pelleteries, apportées par les chasseurs eux-mêmes, ces peuples errants du Nord qui «voient la mer salée»; ils les y échangent contre de la pacotille européenne. En bas, à Tadoussac, une foire de dispersion des fourrures, qu'achètent les Européens en les troquant contre la même pacotille. Il est probable qu'au long de la route il existait d'autres

centres d'échange, puisque le premier voyageur qui atteint le lac Saint-Jean, le Père De Quen (1647) y voit de «petites nations qui sont dans les terres», descendant au lac par ses affluents pour venir y pêcher et «pour entretenir le commerce et l'amitié qu'elles ont par entre elles». Le long du chemin, un curieux service de transport et de courtage, qui ne pouvait pas aller sans bénéfices, effectué par des indigènes qui sont, avant tout, des commerçants, fait la liaison entre les chasseurs nomades et les Blancs. L'organisation est donc complexe, une vraie division du travail. Les indigènes de Tadoussac ne fréquentent pas la région de la baie d'Hudson; les chasseurs du Nord ne descendent pas à Tadoussac. Lorsque le Père Albanel, en 1671, s'engage dans sa grande expédition qui le long de la route des fourrures lui permettra d'atteindre la baie d'Hudson, pendant qu'il remonte le Saguenay, on lui signale comme une curiosité la rencontre d'un Sauvage qui huit ans auparavant était allé jusqu'à la mer du Nord. Était-ce là un état de choses nouveau, dû à l'extension qu'avait pris la traite des pelleteries depuis que les Européens se disputaient les fourrures? C'est ce qu'il est difficile de savoir. Mais il eût été beaucoup plus avantageux aux chasseurs du Nord de venir eux-mêmes traiter leurs affaires à la foire de Tadoussac; s'ils ne le faisaient pas, c'est donc vraisemblablement qu'ils n'en avaient pas l'habitude. On est ainsi porté à croire que dès l'époque indienne le trafic des pelleteries, entre nomades du Nord et sédentaires du Sud, s'effectuait par intermédiaires. En tout cas, au moment où Champlain arrive au Canada, l'organisation du commerce des fourrures est encore purement indienne; les Européens se sont simplement substitués, dans les points d'arrivée, aux acheteurs indigènes du Sud. Mais ils ne vont pas tarder à pénétrer dans cette organisation indienne pour la transformer à leur profit. ■

Les deux siècles qui suivent l'arrivée de Champlain et l'établissement définitif des Européens virent la mainmise des Blancs sur toutes les étapes du commerce des pelleteries, pour supprimer l'intermédiaire indigène et traiter directement avec le chasseur.